

MISSION MÉCÉNAT DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Rapport d'activité 2018



EDITO

« 10 400 arbres et près de 900 nichoirs installés grâce à vous »

À l'issue de l'année 2018, la mission mécénat aura collecté près de 5,7 millions d'euros au bénéfice du projet de replantation du canal du Midi. Le nombre d'entreprises donatrices sur le territoire de l'Occitanie est resté stable démontrant l'engagement de celles-ci à nos côtés et surtout aux côtés du canal du Midi.

Les dons des personnes individuelles ont quant à elles enregistré une légère contraction. Celle-ci s'inscrit dans un contexte général de réduction des dons, au bénéfice des associations et organismes collecteurs, liée principalement aux changements intervenus sur la fiscalité.

Cette année aura vu la plantation de 2 400 arbres, la réfection de 8,5 kilomètres de berges et l'abattage de 3 150 platanes décimés par le chancre coloré.

Voies navigables de France a poursuivi son engagement en investissant en 2018 plus de 9 millions d'euros, consacrant ainsi 52 millions d'euros sur les 15 dernières années.

Votre participation à hauteur de 10 % du projet est essentielle. Elle garantit la replantation des arbres, permet d'accroître les actions en faveur de la protection de la biodiversité et de la réfection des berges.

Votre engagement démontre s'il en était besoin que le canal du Midi est un patrimoine vivant auquel vous êtes attachés et auquel communément nous souhaitons donner un avenir. Le rêve qu'ensemble nous formulons aujourd'hui marquera pour les siècles à venir le paysage du canal et la générosité de notre temps pour les générations futures.

Avec mes plus vifs remerciements,

Thierry Guimbaud

Directeur général de Voies navigables de France



LE PROJET DE REPLANTATION DU CANAL DU MIDI

Voies navigables de France est un établissement public administratif (EPA), sous tutelle du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Il a en charge, sur le territoire national, la gestion, l'exploitation, la modernisation et le développement de 6700 km de rivières et canaux navigables, ainsi que la gestion du domaine public fluvial et le développement du transport fluvial.

Dans ce cadre, la Direction Territoriale Sud-Ouest de VNF gère pour le compte de l'Etat le canal du Midi. Ce patrimoine historique, culturel et environnemental exceptionnel est un élément majeur du développement local et du tourisme fluvial, pédestre et cycliste de la Région Occitanie.

Les Voies navigables de France ont façonné les territoires de notre pays au fil des siècles. Elles constituent un patrimoine précieux par leur contribution au développement économique et leur rôle dans la préservation des espaces naturels. L'établissement agit au quotidien pour préserver ce patrimoine dont le canal du midi fait partie, il protège et entretient des voies et ouvrages uniques au monde qui sont des composantes de l'attractivité touristique de nos régions.

Le canal du Midi, un ouvrage d'art universel inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité

Construit sous le règne de Louis XIV par Pierre-Paul Riquet, le canal du Midi est l'une des réalisations les plus extraordinaires du génie civil moderne. Par l'ingéniosité de son système d'alimentation en eau d'abord, son envergure ensuite, et enfin l'ampleur des travaux réalisés en 14 ans seulement (1666 – 1681). Long de 240 km, il est l'un des plus anciens canaux encore en fonctionnement en Europe. Depuis 1996, l'inscription par l'UNESCO au patrimoine mondial confère au canal du Midi une valeur universelle exceptionnelle.

Le chancre coloré du platane, un mal incurable

Le chancre coloré est une maladie provoquée par un champignon microscopique, qui s'attaque exclusivement aux platanes. Il se loge à l'intérieur de l'arbre, bloque ses canaux de sève et peut le tuer en seulement quelques mois. Sa propagation est principalement due aux activités humaines. Le long du canal, l'épidémie est favorisée par l'eau et les bateaux qui multiplient les blessures aux racines lors des amarrages. Il n'existe malheureusement aucun traitement préventif ou curatif. Les diverses recherches, conduites notamment par l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) ont conclu que la maladie ne pouvait être combattue ni chimiquement ni biologiquement. Il n'existe à ce jour qu'une seule solution pour l'endiguer : abattre et brûler les arbres touchés et replanter de nouvelles essences, sélectionnées pour leur hauteur de tige et leur capacité d'ombrage (chêne chevelu, érable plane, micocoulier, pin parasol).



LES CHIFFRES CLÉS



2 400 ARBRES

en cours de replantation (hiver 2018-2019), soit 10 400 replantés depuis 2006 (y compris les arbres en cours de plantation)



8,5 km DE BERGES

réaménagées et stabilisées en 2018, soit 25,5 km de berges restaurées depuis 2006



890 NICHOURS

installés depuis 2006



140 CHANTIERS

menés en 2018 pour l'abattage, les plantations et les berges



3 150 PLATANES

malades ou morts abattus en 2018, soit 23 700 platanes abattus depuis 2006

L'aqueduc des Voûtes

En marge du vaste projet de replantation du canal du Midi, la Direction Territoriale Sud-Ouest de Voies navigables de France lance d'importants travaux de rénovation sur l'**Aqueduc des Voûtes**. **Conçu par Vauban** et construit entre 1688 et 1690 par Jean Barrière et Pierre Berquière, maîtres maçons, cet ouvrage, **inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques** par arrêté en date du 24 avril 1998, se situe en Haute-Garonne, sur les communes de Renneville et de Gardouch, et permet au canal du Midi de franchir l'Hers. La Fondation du Patrimoine s'associe à VNF dans le cadre d'un appel à souscription publique afin de soutenir cette opération de conservation et de mise en valeur de ce précieux patrimoine.



Mécénat	2018	Depuis 2017
Appel aux dons Aqueduc des Voûtes	5 698 €	15 317 €

Ressources

Ressources privées	2018	Cumul (2013 – 2018)
Club des Mécènes	313 704 €	1 300 704 €
Grands Donateurs	- €	3 167 628 €
Collecte Grand Public	269 499 €	1 196 764 €
Facturations / Subventions	- €	25 000 €
Total Mécénat	583 203 €	5 690 096 €
Ressources publiques	2018	Cumul (2006 – 2018)
Subventions collectivités	549 186 €	2 471 124 €
Contribution de VNF	9 323 311 €	52 211 914 €
Total Global des ressources	10 455 700 €	60 373 134 €

Dépenses

	2018	Cumul (2006 – 2018)
Abattages	6 044 869 €	45 561 097 €
Plantations	1 791 002 €	7 487 507 €
Berges	2 384 451 €	6 352 576 €
Biodiversité	235 378 €	865 016 €
Accompagnement	0 €	106 938 €
Total Global des dépenses	10 455 700 €	60 373 134 €

Agenda

15 JANVIER

Intervention aux vœux
« entreprises »
du Sicoval, Labège

23 JANVIER

Vœux de la Mission Mécénat
de VNF, Toulouse

1^{ER} ET 2 FÉVRIER

Délégation de la Mission
Mécénat de VNF aux Rencontres
Nationales du Tourisme Fluvial,
Bordeaux

8 FÉVRIER

Soirée du Club des Mécènes
au Mas des Canelles, Castanet-
Tolosan

30 MARS

Soirée du Club des Mécènes
à bord de l'Hermione, Sète

23 MAI

Balades commentées sur le canal
du Midi dans le cadre de la Fête
de la Nature, et remise de chèque
par la MGEN, Toulouse

7 JUIN

Soirée du Club des Mécènes
au Moulin des Evêques, Agde

12 JUIN

Séminaire AQUA-VALLEY à bord
de la Naïade, Toulouse

20 SEPTEMBRE

Dîner de Gala au Château
de Rochemontès, Seilh

9 OCTOBRE

Visite des archives du canal
du Midi, Toulouse

10 – 15 OCTOBRE

Délégation de la Mission Mécénat
de VNF au Forum 2018 du WCCO
à Yangzhou, Chine

29 NOVEMBRE

Soirée musicale Les Grands
Interprètes à la Halle aux Grains,
Toulouse

13 DÉCEMBRE

Visite d'un chantier de berges
et déjeuner du Club
des Mécènes du canal
du Midi, Carcassonne

LE CLUB DES MÉCÈNES DU CANAL DU MIDI



L'engagement des entreprises, un soutien indispensable au projet de replantation

Créé en 2013, le club des entreprises mécènes du canal du Midi rassemble en 2018 63 entreprises et vise à fédérer les acteurs économiques nationaux et régionaux, concernés par les enjeux environnementaux, patrimoniaux et culturels liés à la sauvegarde du canal du Midi. Rejoindre le club des entreprises mécènes de VNF c'est appartenir à un réseau de décideurs impliqués dans la préservation d'un patrimoine mondial, symbole identitaire et levier de rayonnement du territoire. C'est aussi un moyen unique de valoriser la responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise en bénéficiant des retombées médiatiques liées à la promotion du programme. En interne, devenir mécène permet aussi de fédérer les collaborateurs autour d'un projet de proximité et à portée internationale, en renforçant leur fierté d'appartenance à une entreprise citoyenne et responsable.

1. Soirée des trophées du mécénat
2. Soirée du Club des Mécènes à Agde
- 3/4. Dîner de Gala





LES MEMBRES DU CLUB DES MÉCÈNES DU CANAL DU MIDI



Agenda

26 – 28 JANVIER

Délégation de la Mission Mécénat de VNF lors du France Show, Londres

31 MARS

Conférence de presse lors d'Escale à Sète pour la publication du livre « Canal du Midi, l'eau et les siècles » aux Editions Privat

7 AVRIL

Délégation de la Mission Mécénat de VNF en Andorre lors de la Conférence de District Occitanie du Rotary

3 MAI

Exposition de photos « Nouveaux Regards sur le canal du Midi » et Vernissage à l'Office de Tourisme du Somail

19 MAI

1^{re} édition du Pique-nique des Chefs à la Cale de Radoub, Toulouse

8 JUIN

Remise de chèque de l'Association Nouvelles Racines, Ventenac en Minervois

26 JUIN

Appel aux dons projet de replantation

28 JUIN

Remise de chèque suite au festival Canalissimô

1^{ER} JUILLET

Lancement de l'enquête de satisfaction des usagers du canal du Midi

3 ET 5 JUILLET

Participation de la Mission Mécénat de VNF au Festival Conviuincia, Ramonville & Toulouse

14 ET 15 SEPTEMBRE

Projections de cinéma solidaire de plein air à la Cale de Radoub, Toulouse

17 SEPTEMBRE

Exposition de photos « Nouveaux Regards sur le canal du Midi » et lancement de la valise pédagogique autour de Violette Mirgue à CANOPE, Toulouse

30 SEPTEMBRE

Équipe sportive de la Mission Mécénat de VNF lors du Canalathlon, Castelnau-d'Aud et remise de chèque par le PETR du Pays Lauragais

1^{ER} OCTOBRE

Appel aux dons pour la rénovation de l'aqueduc des voûtes de Gardouch

23 NOVEMBRE

Appel aux dons projet de replantation et campagne d'affichage dans les villes partenaires Narbonne, Carcassonne, Sète, Toulouse et Agde

LA MOBILISATION DU GRAND PUBLIC



Remise de chèque à Ventenac en Minervois



Pique-Nique des Chefs



Tout au long de l'année 2018, la Mission Mécénat de Voies navigables de France a mis en place de nombreuses actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public pour toujours mieux informer les habitants de la Région Occitanie mais aussi les touristes, français et étrangers, de l'avancée de la maladie du chancre coloré. Deux rendez-vous forts font désormais partie de l'agenda de la Mission Mécénat dans un lieu unique – La Cale de Radoub à Toulouse –, le Pique-Nique des Chefs, dont la première édition a accueilli 400 personnes au mois de mai et les projections de cinéma de plein air en septembre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Au-delà de ces rendez-vous toulousains qui permettent également de collecter des fonds au profit du projet de replantation, la Mission Mécénat anime la vie du canal du Midi sur tout son linéaire grâce à des partenariats culturels et sportifs et développe ses relations avec les acteurs touristiques jusqu'à Sète (au Somail, à Ventenac en Minervois, lors d'Escale à Sète, avec le Festival Conviuincia et le Canalathlon).



Voies navigables de France

2, Port Saint-Etienne BP 7204
31073 Toulouse Cedex 7

05 61 36 24 31

www.replantonslecanaldumidi.fr

Laurent ADNET

Chef de la Mission Mécénat

laurent.adnet@unf.fr

Mary Bonneaud

Responsable Collecte grand public

mary.bonneaud@unf.fr

Astrid Le Vern

Responsable Club
des entreprises mécènes

astrid.levern@unf.fr

Suzy Toutain

Chargée d'administration

suzy.toutain@unf.fr